

BILAN FINANCIER 2019 du trésorier de la MJC :

En tant que trésorier de la MJC Relief, j'affirme que les orientations financières sont prises en concertation au sein du conseil d'administration qui veille à une gestion rigoureuse des fonds confiés.

Le résultat de l'exercice montre au 31 décembre 2019 un résultat déficitaire de 4 679€.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2019 de -4 679 € au poste « Réserves pour projets associatifs » qui cumule les reports à nouveau des exercices antérieurs et qui fera passer le solde « fonds associatifs » à 78 159€ pour 2020.

Par ailleurs l'association dispose de provisions de 16 072€ qui se décomposent de la manière suivante :

- ✦ 14 962€ pour faire face à l'éventuel maintien de 6 mois de salaires pour l'ensemble des employés en cas d'accident du travail ou d'arrêt maladie
- ✦ 1 110€ qui correspondent à une réserve pour renouvellement du parc informatique

Synthèse des résultats:

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits d'exploitation			
Cotisations d'activité	89 197€	90 360€	85 857€
Adhésions association	9 629€	8 739€	8 817€
Subventions	158 564€	172 696€	176 562€
communale	156 100€	148 000€	159 000€
départementale	1 800€	2 273€	1 213€
Autres org.	664€	440€	960€
Prestation CAF		21 983€	15 388
Produits divers, prestations	52 281€	35 436€	35 498€
Total produits d'exploitation	309 671€	307 231€	306 734€
Charges d'exploitation			
Salaires et traitements	157 859€	155 896€	159 391€
Charges sociales et taxes	48 298€	54 733€	57 649€
Achats et charges externes	101 730€	82 678€	82 673€

Autres charges et dotations	6 952€	3 453€	1 891€
Total charges d'exploitation	314 839€	296 760€	301 603€
Résultat d'exploitation	- 5 167€	10 471€	5 131€
Résultat financier	621€	707€	2 626€
Résultat exceptionnel	- 132€	- 132€	1 088€
Excédent ou déficit	- 4 679€	+9 856€	+8 845€

Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation se maintiennent avec une augmentation de + 2 440€.

L'apparente baisse du montant des subventions d'exploitation n'est due qu'à un changement de ligne comptable de la prestation de service de la CAF qui passe du compte 741500 au compte 706610.

On notera une légère baisse du montant des cotisations compensé par une augmentation de celui des adhésions.

L'augmentation du montant prestations services extérieurs s'explique par les interventions diverses de la MJC dans le cadre de son EVS (notamment auprès de la résidence Gabriel Fontaine) mais également dans celui des TAP (temps d'activités périscolaires), du festival ados et des samedis d'été.

L'augmentation des produits « autres » (compte 707200) s'expliquent par les nombreuses actions proposées en 2019 (miel, J'EME, vide grenier, bal country, cabaret...).

Enfin, on notera une forte diminution des produits de remboursement de frais de formation, aucun salarié n'a suivi de formation sur l'exercice.

La part des subventions est en baisse suite au reclassement cette année des produits de la convention avec la CAF en prestations de services.

Le compte 781520 correspond à la reprise de la provision pour investissements à hauteur de la dotation aux amortissements de l'exercice.

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation présentent :

- une hausse d'environ 20 000€ cumulés sur les comptes « achats et charges externes », « autres charges » et « dotations aux amortissements » expliquée par :
 - une augmentation de ces prestations dans le cadre des actions EVS (parentalité, festisol, sortie Guédelon, rucher...)
 - certains intervenants d'activité rémunérés sous forme de facture (couture, robotique...)
- une relative stabilité dans les autres charges liées au « salaires, traitements » et « charges sociales » malgré une baisse de ces dernières suite aux allègements de charges mises en place par le gouvernement.

L'augmentation des cotisations (compte 658650) correspond à l'affiliation à la fédération de Savate / boxe française et de l'achat des licences

Résultat financier :

Le résultat financier présente un solde de 621€ essentiellement lié aux intérêts bancaires.

Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel ressort à – 1 32€.

Le résultat d'exploitation présente un déficit de 5 167€. Après constatation des résultats financiers et exceptionnels, le résultat de l'exercice présente un déficit de 4 679€ .

EN CONCLUSION :

Le résultat de l'exercice 2019 reste le résultat d'une gestion toujours rigoureuse et attentive.

La fragilité de l'association demeure non pas dans sa situation financière mais bien dans l'investissement d'un plus grand nombre d'adhérents pour faire vivre celle-ci. Le soutien des institutions et notamment celle de la municipalité lui assure une certaine sérénité financière tant qu'il demeure

La prestation de service de la CAF a permis d'accentuer les actions de la MJC en direction du tout public en suivant son projet social validé par les services de la CAF.

Le déficit apparent ne présente pas d'inquiétude majeure car principalement lié à une hausse des charges en lien direct avec les activités de l'association ou quelque actions supplémentaires en liant avec l'EVS.

Pour autant, aucune baisse de vigilance doit être effective. Les administrateurs s'en portent garant.

L'impact sur la population « usager » de la MJC reste très important avec un taux de fréquentation de la structure important et confirme sa pertinence sur le territoire.

Le réseau de partenaires de la MJC est une valeur ajoutée dont bénéficie la structure, il semble bon de souligner qu'il est toujours plus riche et diversifié.

Dans l'annexe des comptes annuels sont indiquées sous forme d'estimations communiquées par la municipalité, les prestations hors bilan fournies sans contreparties financières à l'association:

- la valeur de la mise à disposition des locaux municipaux : Espace Foullon, salles d'activités
- le coût du salaire et charges de la direction
- le coût des charges locatives : eau, électricité, chauffage, entretien ménager des locaux
- l'estimation du coût salarial que représenteraient les heures de bénévolat dont bénéficie l'association.

A titre d'information, nous vous rappelons que les comptes sont contrôlés par notre Commissaires aux comptes, la SARL FNP NORD, représentée par Monsieur Sébastien MAISONNEUVE.

Le commissaire aux comptes suppléant est la SARL AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS représentée par M. David KOSKAS.